

<p>Selon vous, quelle place l'enseignement des cours en français des professions doit-elle prendre dans un département de langues ? Comment pensez-vous un jour appuyer un tel programme auprès de votre chef de département ?</p>	<p>.....</p>
<p>Est-ce votre première formation au français professionnel ?</p>	<p>.....</p>

VOS ATTENTES

<p>Cette formation a pour but principal de donner des pistes pédagogiques sur la mise en place de cours en français pour les professions. Il ne s'agira en aucun cas de mettre en place un cours "clés en main" que vous pourriez enseigner par la suite.</p> <p>Qu'attendez-vous de la formation ?</p>	<p>.....</p>
--	--

Chaque participant **doit s'engager obligatoirement** à effectuer une formation initiale en ligne et gratuite offerte par la CCIP. Cette formation individuelle de 30 heures devra s'effectuer **avant la formation en Louisiane** (<http://ifos.institutfrançais.com/>). Nous vous ferons part de la marche à suivre dès que votre dossier sera accepté.

Je m'engage à suivre la formation initiale de 30 heures avant le début de la formation